

# Trévron - n°380-1

## Zone 1AUh2

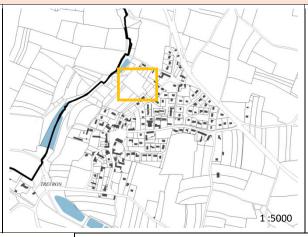












## « L'orée du bois nord »

Superficie: 0,95ha

Nombre de logements

minimum: 11

Logements locatifs sociaux minimum: 0

## Caractéristiques du Site

Ce secteur est situé au Nord du centre-bourg.

Il est inséré entre un secteur d'habitation au Sud, une zone boisée au Nord et une parcelle agricole à l'Ouest.

#### Site en extension



Photographies du secteur







## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Créer un accès sur la voie de desserte existante au Sud-Ouest du secteur.
- Un emplacement pour une future extension de la voirie sera conservé à l'Est du secteur.
- Les haies inscrites au schéma seront conservées.





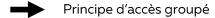








Délimitation du secteur



Extension de la voirie à prévoir

Haies à conserver

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°380-1













## Trévron - n°380-2

## Zone 1AUh2

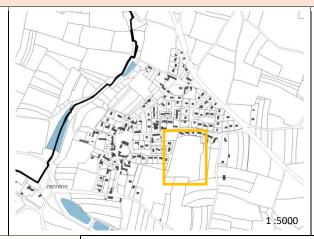












### « Rue Hubert de la Croix »

Superficie: 1.98 ha

Nombre de logements

minimum: 24

Logements locatifs sociaux minimum: 0

## Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe à l'Est du centre-bourg, à proximité de celui-ci.

Il est inséré entre du bâti de maisons individuelles au Nord et à l'Ouest ainsi que des espaces agricoles au Sud.

Un secteur d'urbanisation (2AU) est prévu à l'Est du secteur

## Site en extension



### Photographies du secteur









## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Un accès sera créé sur la rue à l'Ouest du secteur
- Des accès individuels pourront être réalisés au nord-ouest du secteur pour 5 lots. Ces lots pourront être créés de façon détachée à l'opération d'ensemble sous réserve de ne pas compromettre l'aménagement celle-ci.
- Les haies inscrites au schéma seront conservées
- La lisière sud du secteur sera traitée par la plantation d'une haie afin d'intégrer le projet dans le paysage
- Un emplacement pour une future extension de la voirie sera conservé à l'est du secteur

#### Légende

Délimitation du secteur

Lisière urbaine à traiter (haies à créer)

**→** 

Principe d'accès groupé

••• Haies à conserver



Extension de la voirie à prévoir

Liaison douce à créer



Accès individuels réalisables

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°380-2











